

COMPTE RENDU

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le dix septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vry, convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

Etaient présents : MAST Dominique, GHIZZO Frédéric, AMBROSETTI Jessica, KELSEN Alan, DUBOIS Nathalie, BONNET Julie, ALBRECHT Cindy, MELY Arthur, LOSSON Michaël, PERREIN Alain, HOFFMANN Fabienne, BIBET Laurent et RUPPERT Virginie.

Etaient absents : SCHMITT Jean-Dominique, excusé, donne procuration à Alain PERREIN.
MARTIN Christopher, excusé.

Monsieur KELSEN Alan a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

1 – MATEC / REMPLACEMENT ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire présente le rapport de MATEC sur l'optimisation énergétique du réseau d'éclairage public. Après en avoir délibéré et à la majorité, le conseil municipal accepte la maîtrise d'œuvre de MATEC.

Pour : 11 voix – Abstentions : 1 voix – Contre : 2 voix

2 – RENOUVELLEMENT AGREES VRY – AIRE DE JEUX

Après en avoir en avoir délibéré et à la majorité, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise MEFRAN COLLECTIVITES à Dombasle (Meurthe-et-Moselle) pour un montant de 42 221 euros HT soit 50 665.20 euros TTC.

Pour : 12 voix – Abstentions : 2 voix

3 – AIRE DE JEUX – GONDREVILLE

Le Maire informe le conseil municipal que la Famille RIEWER propose à la commune de donner un terrain de 10 ares ainsi que la somme de 10 000 euros pour la création d'une aire de jeux à Gondreville.

Après exposé du Maire, le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec la Famille RIEWER pour la cession d'un terrain de 10 ares et accepte la somme de 10 000 euros pour la création de l'aire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise MEFRAN COLLECTIVITE de Dombasle (Meurthe-et-Moselle) d'un montant de 34 941 euros HT soit 41 929.20 euros TTC pour l'achat des jeux.

Le conseil municipal autorise le Maire à demander les subventions nécessaires.

4 – DIVERS

Le Maire informe :

-Les travaux des réparations des marches de l'église et des gouttières des abris-bus de Vry et Gondreville ont été réalisés.

-La contestation de l'avis de l'expert de l'assurance concernant les dégâts de l'église suite à la sécheresse.

-La commune a reçu une cage à corbeaux financée par le Département de la Moselle.

-Présentation du bilan annuel du S.I.S

-Des problèmes des trottoirs qui sont bloqués par les voitures en stationnement.

-Des devis sont en cours de réalisation pour mettre des enrobés à l'entrée de la rue des jardins avant la pose des coussins berlinois.

-Des devis sont en cours pour une couche de crasse sur l'accès du terrain communal.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h45.

Le Maire,

Dominique MAST